

RENTRÉE 2019

NOUVEAU COLLÈGE
GISÈLE-HALIMI
AUBERVILLIERS

PRIORITÉ COLLÈGES !
ICI, NOUS CONSTRUISONS
L'AVENIR DE NOS ENFANTS

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

BIENVENUE AU COLLÈGE GISELE-HALIMI



Stéphane Troussel,
Président du Conseil
départemental de la
Seine-Saint-Denis

Depuis plusieurs années, le Département a fait un choix : **celui de mettre l'Éducation au cœur de ses priorités**. C'est l'une des marques de fabrique **des choix d'avenir ambitieux de la Seine-Saint-Denis**.

Nous construisons plus qu'ailleurs, **entre 2010 et 2020, le Département sera passé de 120 à 130 collèges** accueillant chacun entre 500 et 800 élèves. Pour la seule rentrée 2019, avec Emmanuel Constant Vice-Président en charge des collèges, nous inaugurons 6 établissements neufs ou reconstruits, dont le collège Gisèle-Halimi. Les deux plans massifs d'investissement d'1,3 milliard d'euros menés depuis 2010, visent à offrir le meilleur aux jeunes de Seine-Saint-Denis car **la qualité des bâtiments scolaires est aussi un signe de respect et d'attractivité pour les collégien.ne.s, leurs familles et la communauté éducative**.

Sur notre territoire, nous investissons également chaque année **7 M€ pour des activités éducatives innovantes et reconnues** : artistes en résidence, éducation aux médias, voyages avec Odyssées Jeunes, projets sportifs notamment dans l'optique des Jeux Olympiques 2024, découverte des métiers, ou actions de prévention,...

Les collégien.ne.s d'Aubervilliers, ville particulièrement dynamique, ont eu la chance en cette rentrée 2019 de découvrir deux établissements neufs, et notamment celui-ci qui porte le nom d'une avocate et militante des droits humains, un symbole qui inspirera très certainement les élèves.

Alors bienvenue au collège Gisèle-Halimi, bienvenue à tou.te.s les élèves qui vont apprendre dans ces nouveaux locaux, bienvenue aux parents qui participeront à la vie de l'établissement, et bienvenue aux agent.e.s techniques et à toute l'équipe éducative, qui j'en suis sûr apprécieront les conditions d'encadrement idéales et nécessaires au bien-être de tou.te.s.



UNE CONSTRUCTION AVEC UNE ARCHITECTURE INTÉGRÉE À SON QUARTIER

Construit dans un quartier empreint de mémoire et en plein renouveau, le nouveau collège respecte la forme urbaine environnante tout en s'inscrivant résolument dans le 21^e siècle par sa physionomie et la modernité de ses équipements numériques.

Grâce à des espaces très largement ouverts sur l'extérieur, les locaux bénéficient d'un éclairage naturel renforcé par les matériaux aux teintes claires et chaudes pour favoriser cette impression de luminosité, essentielle dans ce projet.

Le nouveau collège et son futur gymnase sont parfaitement intégrés au quartier : un large parvis permet de créer une continuité entre le collège et la rue renforcée par un jeu de transparence entre les différents espaces.



UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Le Département est engagé dans une démarche très volontariste en faveur de la transition écologique. Le collège répond donc à ces exigences environnementales : maîtrise de l'énergie, production d'eau chaude sanitaire par des panneaux solaires, confort visuel et acoustique des espaces d'enseignement et de travail, réutilisation de l'eau de pluie pour les sanitaires, jardin et mare pédagogiques avec une aire de compostage...





UN PÔLE SPORTIF EXCEPTIONNEL

À la fin de l'année, le nouveau collège disposera d'un plateau sportif extérieur de 1 150 m² et également d'un gymnase de 1 100 m² avec une grande salle de sport de balle (hand, basket, volley, badminton) ainsi qu'une structure artificielle d'escalade.

Le gymnase pourra fonctionner en autonomie totale (hors temps scolaire) puisqu'une convention a été signée avec la ville d'Aubervilliers et qu'il possède un accès direct depuis la rue Sadi-Carnot.

L'ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE AUPRÈS DES ÉLÈVES

Huit agent·e·s techniques assurent quotidiennement auprès des collégien·ne·s des missions d'accueil, de restauration et d'entretien de l'établissement.



SERGE MARINO

Chef d'établissement
du collège Gisèle-Halimi

L'ouverture d'un nouveau collège est toujours un moment plein de défis et d'émotions pour un chef d'établissement. Celle du collège Gisèle-Halimi l'a été pour moi à bien des égards. Issu d'un projet ambitieux, élaboré par des enseignants et des universitaires motivés par la réussite scolaire et le développement citoyen et personnel des élèves, le collège Gisèle-Halimi offre aux élèves une pédagogie innovante et un fonctionnement coopératif, où tout le monde peut et doit trouver sa place et mettre sa pierre à l'édifice. Le bâtiment lui-même, ouvert et lumineux, avec des espaces variés et multifonctionnels, permet les échanges et de nombreuses modalités de travail entre adultes et avec les élèves. Le nom de Gisèle-Halimi, grande avocate qui a défendu les droits humains, ne peut que m'inspirer pour accomplir les missions qui sont les miennes et porter les valeurs de l'école républicaine. Enfin, je souhaite à tous nos élèves de passer de très belles années au sein de notre collège, riches en rencontres et en découvertes.



UN COLLÈGE TOUT NUMÉRIQUE

Le collège, couvert en WiFi et relié au réseau Très Haut Débit du Département, est notamment équipé de :

- 103 ordinateurs fixes
- 95 ordinateurs portables
- 96 tablettes tactiles
- 31 vidéoprojecteurs interactifs

Tous les élèves et les parents bénéficient de l'espace numérique de travail (ENT) pour suivre l'actualité du collège, les notes et échanger avec les enseignant·e·s.

CENTRE DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE

Animé et organisé par un·e professeur·e documentaliste, le centre de connaissances et de la culture met à la disposition des élèves des ressources numériques, ainsi que 4 salles de travail permettant d'organiser des activités en groupes favorables au développement de leur autonomie.



LA RESTAURATION

Pour déjeuner, les élèves disposent d'une salle de restauration de 230 m² permettant d'accueillir jusqu'à 500 demi-pensionnaires. La pause déjeuner est séquencée en plusieurs services.

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT ORIGINAL

Ce projet a été élaboré par une équipe de professeur·e·s, d'agent·e·s, de CPE et de personnels de direction, en collaboration avec le rectorat de l'académie de de Créteil et le Département de la Seine-Saint-Denis.



UN ENSEIGNEMENT POLYTECHNIQUE

Les enseignements mettent en œuvre le programme de l'Éducation nationale en ayant soin de faire se répondre savoirs théoriques et pratiques : enseignement en classe mais aussi au jardin, en atelier cuisine, en atelier bricolage, en atelier couture, en atelier vélo...



UN COLLÈGE COOPÉRATIF

Les élèves participent à l'élaboration des décisions collectives. Ils pourront proposer des clubs et des ateliers le midi et lors du temps d'accueil le matin. Ils participent aux tâches collectives (rangement, ménage).



UNE PLACE PARTICULIÈRE POUR LES PARENTS

Les parents pourront se réunir dans la maison des parents. Ils peuvent participer aux temps d'accueil et aux temps de midi. Ils sont régulièrement invités aux présentations des travaux réussis de leurs enfants. Comme dans tout collège, ils participent au conseil d'administration et autres instances représentatives.

UN EMPLOI DU TEMPS FIXE ET COMMUN À TOU-TE-S LES ÉLÈVES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h / 8h15 - 8h50	Temps d'accueil durant lequel les élèves choisissent des activités (petit-déjeuner, activités sportives lecture, yoga, fablab)				
8h55 - 10h25	Cours				
10h25 - 10h40	Récréation				
10h15 - 11h30	Cours				
11h30 - 12h15					
12h15 - 14h10	Pause méridienne : Certains élèves seront chargé·e·s du service et du rangement, les autres choisiront des activités.			Pause méridienne : Certains élèves seront chargé·e·s du service et du rangement, les autres choisiront des activités.	
14h15 - 15h45	Cours			Cours	Travail individualisé en groupe de tutorat
					Conseil d'élèves
15h45 - 16h	Récréation	Conseil adultes		Récréation	Nettoyage
16h05 - 16h40	Travail individualisé en groupe de tutorat (environ 18 élèves, de tous les niveaux)			Travail individualisé en groupe de tutorat	
16h40 - 16h50	Nettoyage			Nettoyage	

NB : Les éléments présentés ici sont susceptibles d'aménagement en fonction des besoins et possibilités.

PRIORITÉ COLLÈGES !

ICI, NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS



640

MILLIONS D'EUROS

investis entre 2015 et 2020 dans la construction
et la rénovation des collèges



10

NOUVEAUX COLLEGES

construits entre 2010 et 2020,
le Département passe
de 120 à 130 établissements



+ de 7

MILLIONS D'EUROS

consacrés aux 80 parcours culturels,
sportifs, voyages scolaires,...

3

AIDES DÉPARTEMENTALES DIRECTES AUX FAMILLES

Chèque réussite de 200 euros pour
les élèves de 6^e, subvention Imagine R,
aide à la restauration



100%

DES COLLÈGES

équipés en outils numériques

4,5

MILLIONS DE REPAS

servis chaque année dans les cantines



+ de 1300

AGENT·E·S TECHNIQUES

qui assurent l'accueil, l'entretien
et la restauration dans les collèges

